



LA CLASSE CHORALE
AU COLLEGE LES MASCAREIGNES



La chorale est un enseignement facultatif qui est destiné à tous les élèves volontaires et dynamiques du collège ,désirant partager leur plaisir de chanter. Si cette activité fait travailler la voix, elle permet de découvrir une nouvelle palette de chants et de favoriser les échanges entre les élèves. C'est aussi l'occasion pour chacun de prendre confiance en lui et de se responsabiliser pour un projet collectif.

La chorale a pour statut celui d'un **enseignement facultatif complémentaire** et c'est pour cela que votre enfant a choisi de s'y inscrire. **TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE POUR L'ANNEE SCOLAIRE** (cela implique que vous ne pourrez pas vous désinscrire).

Nouveauté cette année, la chorale est intégrée dans l'emploi du temps des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} **le lundi de 15h30 à 16h30** (et non plus à la pause méridienne).

Cette année, encore , la chorale est jumelée avec celle du collège Emile Hugot. Un répertoire en commun se travaillé et donc cela impliquera certainement des répétitions supplémentaires pour participer au moins à un ou plusieurs spectacles.

A savoir :

Cet enseignement pourra-être pris au niveau du **brevet** par les élèves de **3eme** :

- sous forme de points supplémentaires pour les enseignements facultatifs : 10 points pour objectif atteint, 20 points pour objectif dépassé.
ou
- au titre de l'oral et du PEAC en présentation des projets menés pendant l'année.

Madame Billot, professeure d'éducation musicale et chant choral.